



SNES-FSU Midi-Pyrénées
SNEP-FSU Midi-Pyrénées
SNUEP-FSU Midi-Pyrénées
SNUipp-FSU des 8 départements de Midi-Pyrénées

Toulouse, le 26/01/15

A

Monsieur le Directeur de l'ESPE
Copie à Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse

Monsieur le Directeur,

Nous vous adressons ce courrier pour vous faire part de notre sidération suite à votre circulaire de la mi-novembre qui précisait les modalités de la titularisation des fonctionnaires stagiaires. Nous ne les comprenons pas alors le ministère prévoit un cadrage national de cette opération. Nous sommes donc plus que surpris que vous ayez choisi de devancer ce cadrage.

De plus, la teneur de cette circulaire exclut toute forme de souplesse, suspendant un avis positif de votre part à la nécessaire condition de réussite à toutes les UE prévues dans le Master 2. Cette décision, alimentant le ressentiment de nombreux fonctionnaires-stagiaires à l'égard de l'institution que vous dirigez, paraît totalement dénuée de pertinence pour ceux qui sont déjà titulaires, ou dispensés du Master. En effet cela revient à leur demander de valider un diplôme qu'ils possèdent déjà, ou d'en valider un alors qu'ils ne sont pas tenus de le faire sur le plan réglementaire. Elle nous paraît en outre aller à l'encontre de la logique universitaire traditionnelle de compensation des UE entre elles, alors même que le Conseil d'Ecole a retenu ces possibilités de compensations.

Nous avons interpellé Madame la Rectrice d'Académie, Chancelière des Universités, sur ce point, et nous vous demandons de renoncer à l'automatisme d'un avis basé sur le fait d'avoir obtenu la note minimale de 10/20 à toutes les UE d'un diplôme. A l'heure où la Ministre parle de promouvoir une évaluation plus bienveillante des élèves, il nous semble que l'idée que des futurs professeurs puissent en mesurer les bienfaits de la part de ceux-là mêmes qui sont censés les éclairer sur ces problématiques n'est pas totalement saugrenue.

Nous vous demandons donc de ne pas ériger l'ESPE en censeur, et de ne pas tenter de forcer par ce biais la décision des jurys académiques de titularisation pour asseoir la légitimité d'une institution dont personne ne conteste aujourd'hui l'existence et la nécessité. Nous vous demandons de ne pas détourner nos collègues d'une institution vers laquelle des enseignants devront spontanément aller tout au long de leur carrière pour leur formation et perfectionnement professionnel.

*

**

De plus, nous vous demandons de faire en sorte que l'ESPE soit un espace d'où se dégage une possibilité de réflexion et de retour sur le métier et les pratiques pour nos jeunes collègues, ce qui

nous semblent incompatibles avec la multiplication des sollicitations à produire, des écrits multiples et répétés dont ils sont l'objet, et des évaluations de forme inadaptée auxquels ils sont soumis. A ce sujet, nous vous demandons de tenir les engagements, que vous avez pris devant nous le 17/10/14, afin de parvenir à instaurer dans tous les parcours, des modalités d'évaluation plus conformes à celles qu'on rencontre dans une formation professionnelle, et aussi d'éviter la tradition universitaire des « partiels » sur table, qui s'apparentent à une restitution pure et simple de connaissances livresques. Si nous savons la diversité de ces modalités d'évaluation selon les parcours disciplinaires, nous sommes aussi forcés de constater que les « partiels » restent encore trop souvent pratiqués.

*
* *

Par ailleurs, nous avons eu à l'automne l'occasion de vous exposer les difficultés que vous générez en cherchant à exercer, ou en laissant exercer, une pression déraisonnable sur la charge de travail des fonctionnaires stagiaires qui ont, comme vous le savez, aussi un mi-temps de classe à assurer en responsabilité. Vous avez eu l'occasion de nous répondre sur ce point courant octobre ; sans polémiquer, nous tenons simplement à relever que le calcul « assez simple » selon vos termes, auquel vous vous êtes livré dans votre précédent courrier, nous surprend pour le moins : vous semblez en effet considérer d'une part qu'un enseignant travaille 36h hebdomadaire, là, où le Ministère estime ce temps à 42h30 au moins ; et d'autre part, que le temps de préparation, de correction d'un débutant est strictement le même que celui d'un professionnel expérimenté (2h de travail pour une heure de cours).

Nous ne pouvons croire que vous pensez que l'ESPE a reçu la mission de former des personnels qui ont déjà plusieurs années d'expérience et de pratique professionnelle. Nous vous redemandons donc de vous assurer personnellement que les responsables de parcours dans leur ensemble ont bien mesuré la quantité de travail que doivent fournir ces personnels débutants, et qu'ils en tiennent effectivement compte.

*
* *

Enfin, nous tenons à vous alerter une nouvelle fois sur les tensions qui ne cessent de se développer dans certains parcours, et notamment en mathématiques. Nous recevons très régulièrement des courriers nous alertant sur l'état de fatigue, de stress et d'angoisse de fonctionnaires stagiaires de cette promotion. Ils nous font part de leur découragement, de leur épuisement, et de leur incompréhension face à l'accumulation sans cesse renouvelée de travail personnel à produire, au détriment du déroulement de leur stage. Beaucoup songent à démissionner, d'autres s'interrogent sur le sens de leur engagement à un moment où l'institution a besoin d'eux. Certains – au moins deux dans cette discipline - l'ont déjà fait.

Nous recevons aussi des témoignages du mépris et de l'infantilisation dont sont victimes au quotidien certains stagiaires lors des journées de formation – notamment par le chantage à la titularisation à peine voilé dont ils font l'objet. Nous considérons qu'il s'agit d'attitudes intolérables face à des adultes responsables, en tout cas suffisamment responsables pour qu'on leur confie des élèves.

De plus, nous ne comprenons pas comment il est encore possible que certains stagiaires, particulièrement dans les spécialités professionnelles, n'aient toujours pas de formation mise en place à ce jour alors que nous sommes déjà à la moitié de l'année scolaire. Cette situation est tout simplement inacceptable.

*
* *

Nous considérons que ces dysfonctionnements que nous ne cessons de dénoncer depuis 4 mois doivent maintenant être réglés, et que nos demandes doivent trouver des réponses désormais rapides. Nous vous enjoignons de peser et d'agir pour rétablir, dès à présent, un climat apaisé entre formateurs et fonctionnaires stagiaires au sein de l'ESPE.

Il va sans dire qu'il ne serait pas non plus tolérable qu'une situation similaire se produise l'an prochain ; nous vous demandons de créer, dès à présent et pour la prochaine rentrée, dans tous les parcours, les conditions d'une situation assainie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations.

Pierre Priouret
Co-Secrétaire Général
SNES-FSU
Midi-Pyrénées

André Castellan
Secrétaire Général
SNEP-FSU
Midi-Pyrénées

Estelle Carrier
Pour le
SNUEP-FSU
Midi-Pyrénées

Laurent Cadreils
Coordonnateur Régional
SNUipp-FSU
Midi-Pyrénées